

Zeitschrift: Pionier : Zeitschrift für die Übermittlungstruppen
Herausgeber: Eidg. Verband der Übermittlungstruppen; Vereinigung Schweiz. Feld-Telegraphen-Offiziere und -Unteroffiziere
Band: 19 (1946)
Heft: [2]

Artikel: La Cp. Tg. Mont. d'aujourd'hui et de demain
Autor: Kaspar, W.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-560271>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 18.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La Cp. Tg. Mont. d'aujourd'hui et de demain

Par le Cap. W. Kaspar, Cdt. Cp. Tg. Mont. 10, Lausanne

La Cp. Tg., quelle soit de plaine ou de montagne, est l'élément le plus important du service des transmissions de l'Unité d'Armée. Elle assure la liaison par fil, tout comme sa sœur de plus fraîche date, la Cp. Radiotg., assure la liaison par les ondes. Sans elle, les E.M. ne peuvent communiquer entr'eux de façon sûre et rapide. Elle est l'instrument du commandement avant tout, rend possible l'acheminement de la volonté du chef jusqu'aux instances inférieures et permet d'en assurer l'exécution. Après l'accomplissement de cette mission principale le fil pourra être mis à la disposition d'autres services.

Au point de vue tactique, la Cp. Tg. est subordonnée au chef du service des transmissions de l'Unité d'Armée. Cet officier doit prendre toutes mesures utiles en vue d'assurer la parfaite harmonie entre les services de transmissions des différentes armes. Ces quelques jalons posés, examinons quelle est la mission de la Cp. Tg. Mont. ainsi que son organisation.

Mission: Etablir au moyen du fil la liaison entre le Commandement de la Brig. de Mont. ou Div. et les E.M. des corps de troupes directement subordonnés (Rgt. Inf., Unités d'Art.) au sein desquels les patrouilles de Tf. d'Inf. ou d'Art. assureront elles-mêmes les liaisons nécessaires.

Organisation: comprend en général 5 sct. dont 2 sct. lourdes usuellement numérotées de 1 à 2 et 3 sct. légères numérotées de 3 à 5. Les sct. lourdes sont équipées spécialement pour la construction à câble alors que les sct. légères le sont pour la construction à fil de combat. Les premières seront utilisées de préférence à l'établissement de l'axe de transmission de l'Unité d'Armée qui deviendra axe de liaison avec l'arrière; les deuxièmes serviront plutôt à l'établissement des liaisons avec l'avant. En montagne surtout, la construction à câble est la seule qui puisse garantir une liaison sûre, aussi est-elle réservée tout d'abord aux lignes les plus importantes et à celles devant durer le plus.

Comment les sct. sont-elles engagées au combat? Il y a, comme en toutes choses, plusieurs solutions. Nous prenons l'une des plus simples comme exemple en nous basant sur l'organisation d'une Brig. de Mont. à 2 Rgt. Inf.

1^{re} sct.: Etablit le P. C. de Brig. No. 1 et parallèlement, au moyen du câble, l'axe de transmission de celui des Rgt. suivant de plus près l'itinéraire de l'axe de transmission prévu pour l'Unité d'Armée.

2^e sct.: Reste en réserve. Sera par la suite chargée d'installer le P. C. de Brig. No. 2 et de poursuivre la construction de l'axe de transmission pendant que la 1^{re} sct. maintiendra toujours en service le P. C. No. 1. Dès que celui-ci deviendra superflu (déplacement de l'E.M.), il sera remplacé par le P. C. No. 2 et replié par la 1^{re} sct. Celle-ci, les travaux de repliement terminés, redevient disponible pour l'installation d'un P. C. No. 3.

3^e sct.: Pourra établir la liaison (fil de combat) avec le 2^e Rgt. alors que la 4^e sct. construira, si cela est nécessaire, la liaison transversale entre les 2 Rgt. ou sera gardée en réserve. Enfin la 5^e sct. recevra généralement pour mission de relier l'E.M. de Brig. (Chef Art.) et les trp. d'artillerie subordonnées.

Quels sont les moyens mis à disposition par l'O.E.M.T.?

Moyens techniques: Appareils de tous genres, centraux de tables, de pionnier, à boîtes de commutation, téléscripteurs, téléphones centraux et de campagne, etc. ont été, pour ainsi dire, entièrement renouvelés ces dernières années et adaptés aux exigences actuelles. Ce matériel peut, sans aucun doute, être qualifié de remarquable par comparaison à celui dont disposaient les unités Tg. en 1939 encore. Il répond, à part quelques détails peu importants, à ce que l'on est en droit d'attendre de lui et les Services techniques militaires peuvent en être félicités sans réserve. La qualité du câble et du fil de combat a également fait ses preuves. Par contre, les équipements de construction (à câble surtout) devraient être remplacés par quelque chose de plus léger et de plus pratique, facile à fixer, lors de la construction, sur un véhicule quelconque ou sur le bât d'un cheval. Ils ne répondent plus au facteur «Vitesse» de mise actuellement, fatiguent l'homme inutilement et peuvent, surtout en montagne, causer des accidents (centre de gravité trop haut placé).

Moyens de transport et de locomotion: Ont été attribués en fonction de la mission. Celle-ci prévoyant, en grande partie, la construction en montagne il a fallu doter l'unité de vhc. particulièrement légers, mobiles et facilement maniables en terrain accidenté. Aussi, à part quelques camions légers destinés au transport du matériel de corps et quelques autos et motos à disposition du commandement, le parc de vhc. est-il uniquement constitué de charrettes pour les sct. légères et de chars et charrettes pour les sct. lourdes. Il est actionné par traction hippomobile, en majorité 1 cheval par vhc. Le fractionnement des moyens de transport est ainsi poussé à l'extrême, de même la légèreté, ce qui représente un avantage certain pour la manœuvre en montagne, mais constitue un lourd handicap dès que l'unité est appelée à se déplacer en plaine. — Ces différents moyens répondent-ils encore aux besoins actuels?

Nous disons: «Oui» pour le matériel technique comprenant les appareils de transmission proprement dits. Nous ne sommes, par contre, plus du même avis en ce qui concerne le matériel de construction et de transport; en effet, tous deux ne répondent plus au facteur «Vitesse» inhérent à toute manœuvre militaire moderne; nous nous expliquons:

Matériel de construction: Câble: Il faut absolument arriver à introduire un câble à 2 conducteurs.

Cacolets à câble et dévidoirs à fil de combat: Sont insuffisants pour les raisons invoquées précédemment.

Tous les défauts constatés se traduisent inmanquablement sur l'homme par une fatigue supplémentaire qui se transpose immédiatement sur le plan tactique par une diminution sensible de la rapidité et de la sûreté de construction que l'on pourrait obtenir avec un matériel mieux approprié.

Moyens de transport: Seraient parfaits si la Cp. était appelée à manœuvrer uniquement en montagne où tous moyens de communication font défaut. Or, notre réseau national de routes alpines a pris une telle extension que les véhicules à moteur peuvent atteindre des endroits très reculés, ce qui n'était pas le cas auparavant. Nous savons également que l'unité de transmission, devant être l'une des premières à pied d'œuvre, doit pouvoir se déplacer rapidement. La seule

solution possible pour atteindre cette mobilité est l'attribution de moyens motorisés suffisantes. Nous ne voulons pas préconiser par là la suppression complète de la traction hippomobile, loin de là; nous ne ferions que tomber d'un extrême dans l'autre. Il faut, au contraire, trouver la solution du juste milieu entre cheval et moteur; elle donnera à la Cp. Tg. Mont. l'aptitude nécessaire pour manœuvrer rapidement. L'on aura ainsi créé une unité pouvant donner satisfaction sur ce point aussi bien en plaine qu'en montagne. Nous donnons ci-dessous, à titre d'idée toute personnelle, le schéma grossier de l'organisation d'une Cp. Tg. Mont. telle que nous la concevons pour l'avenir et telle qu'elle devrait exister pour répondre aux conditions énoncées ci-dessus.

E. M.: 2 P. W. + 2 motos side-car + 6 camions dont: 2 lourds de 5 t. pour le chargement du matériel de réserve, dont le transport constitue la bête noire de tout Cdt. de Cp., plus 2 camions moyens de 3 t. pour le transport des Stg. et de leurs équipes, plus 1 camion moyen de 3 t. pour le ravitaillement des sct. et le trsp. du matériel de cuisine, plus 1 camionnette légère (auto) pour le trsp. rapide des équipes de dépannage.

Suppression de la charrette de forge dont le matériel peut être chargé sur camion. Maintien des autres charrettes et fourgons actuels, ainsi que de quelques chevaux de selle.

Sections lourdes: Suppression des chars à câble qui seront remplacés par des camions. Maintien des autres vhc. hippomobiles. Suppression des chevaux de selle et remplacement par des motos. Suppression des charrettes de signaleurs.

Sections légères: Maintien du parc de vhc. actuel avec adjonction d'un camion moyen de 3 t. par sct. au moins. Remplacement des chevaux de selle par des motos. Suppression des charrettes de signaleurs.

Ainsi par l'adjonction d'un minimum de 7 camions et de

5 motos résultant de la suppression de 4 chars + 11 charrettes et de 24 chevaux, l'on créerait un instrument d'une capacité de manœuvre remarquable, aussi bien en montagne, puisque l'on ne lui enlève rien de sa légèreté (charrettes), qu'en plaine puisque l'on aura augmenté la mobilité dans une sensible mesure. L'on aura ainsi du même coup résolu partiellement deux problèmes épineux: celui des convoyeurs en nombre toujours insuffisant, puisque nous supprimons des chevaux; celui des paquetages de la troupe qui pourraient être chargés sur les camions lorsque les charrettes seront engagées au combat et sur les charrettes devenues vides lorsque la situation tactique exigera le chargement du matériel technique sur les camions.

L'on aura de plus l'avantage de faire bénéficier une partie de la troupe au moins du transport par camion. Les équipes de construction arriveront sur place fraîches et prêtes à donner leur maximum et non harassées par une longue marche comme c'est souvent le cas. Une telle organisation permettra enfin une utilisation rationnelle et totale des capacités physiques de la troupe dans la construction.

Nous spécifions bien que nous ne construisons pas de chimères; nous nous basons au contraire sur des réalités et des expériences vécues. En effet, les moyens préconisés ont été mis à notre disposition lors de longues et dures manœuvres comportant un grand nombre de déplacements rapides et dont le service de liaisons a été couronné de succès.

Nous avons essayé de faire ressortir les points principaux de la mission et de l'organisation d'une Cp. Tg. Mont. tout en restant sur le plan général.

Nous avons cherché à faire œuvre constructive en signalant quelques défauts de l'organisation actuelle et en proposant une solution efficace pour les supprimer. Nous espérons ainsi avoir servi la cause de tous nos camarades Tg. Mont. et de l'Armée en particulier.

Einsatz einer Geb. Tg. Kp. im Aktivdienst

Von Hptm. i. Gst. P. Maier, Schaffhausen

Die Gebirgs-Telegraphen-Kp. ist eine Gehilfin für die Führung in der Hand des Kommandanten der Heeresinheit (Gebirgs-Division oder Gebirgs-Brigade). Sie gehört, trotzdem sie nicht direkt für den Kampf eingesetzt wird, gemäss unserer Militär-Organisation zu den kombattanten Truppen. Die ihr zukommende Bedeutung im Rahmen der Armee ist damit gekennzeichnet. Mit ihren Mitteln ermöglicht die Tg. Kp. eine direkte telefonische Aussprache zwischen den höheren Kommandanten. Dann hat die Tg. Kp. die Uebermittlung taktischer Befehle und Meldungen sicherzustellen. Im weitern ist sie das wichtigste Uebermittlungsmittel für den Nachrichtendienst. Den rückwärtigen Diensten dagegen steht das von der Tg. Kp. erstellte taktische Telefonnetz nur soweit zur Verfügung, als für die übrigen Bedürfnisse das Netz nicht benützt wird.

Im vergangenen Aktivdienst sind die Aufgaben der Tg. Kp. sehr umfassend ausgelegt worden. Anforderungen, die in bezug auf Zahl der Apparate und Raschheit der Verbindungsgabe an den zivilen Telefonverkehr gestellt werden können, wurden in die Armee und die Tg. Kp. übertragen. Die Bewältigung dieser Aufgaben hatte mit dem taktischen Einsatz der Tg. Kp. nur noch sehr wenig gemeinsam. Aus den Tg. Kp. wurden

Installationsfirmen und Bauunternehmungen zu einer Zeit, wo der grösste Teil der Armee für den Kampf ausgebildet wurde.

Die Tg. Kp. verfügt zur Erfüllung ihrer Aufgabe in erster Linie über das Korpsmaterial. Als Leitungsmaterial besitzt die Gebirgs-Tg. Kp. vor allem Gefechtsdraht, daneben aber auch noch Feldkabel. Der Bestand an Apparaten umfasst im wesentlichen Telefonapparate, zusammenstellbare Vermittler-Kästchen, Zentralen und die Pionierzentralen zu 10 Anschlüssen. Die optischen Signalstationen wurden während des Aktivdienstes kaum mehr eingesetzt. Funkstationen erfüllen den ihnen seinerzeit zugedachten Zweck wesentlich besser. Als Transportmittel für ihr Material verfügt die Geb.-Tg. Kp. zur Hauptsache über einspännige Karren. Das Zugtier ist mit einem Bastsattel ausgerüstet. Der Inhalt des Karrens kann, wenn es die Wegverhältnisse erfordern, gesäumt werden. Für das Reserve-Material sind der Kp. einige Lastwagen zugeeignet. Im Einsatz dienen diese Lastwagen jedoch für den Transport von Baupatrouillen. Eine Verbindung erfüllt ihren Zweck nur, wenn sie rechtzeitig betriebsbereit ist. Die Motorisierung beschleunigt den Einsatz auf den oft langen Anmarschwegen längs Tal- oder Pfadstrassen.